

RAPPORT DE CONTRÔLE SUR L'EXERCICE 2021



CONCESSIONS
ÉLECTRICITÉ



CONCESSIONS
GAZ



TCCFE
(Taxe communale sur la consommation
finale d'électricité)



territoire
d'énergie
ISÈRE

EDITO

La publication du présent rapport de contrôle 2022 détaille les actions et analyses du TE38 sur le bon accomplissement des missions de service public fixées par le cahier des charges de concession, dont il délègue l'exploitation à des concessionnaires responsables de la gestion du service.

Le secteur énergétique connaît de profonds bouleversements depuis quelques années. En 2022, les événements cumulés de la guerre en Ukraine, de l'indisponibilité de certains réacteurs nucléaires et de la reprise économique post Covid ont lourdement impacté le prix de l'électricité et du gaz avec des hausses sans précédent. TE38 au sein de TEARA regroupant les Territoires d'Energie de la Région s'est manifesté auprès du régulateur national (la CRE) en faveur de dispositions consolidant le service public de fourniture d'électricité et des tarifs réglementés qui y sont attachés.

La transition énergétique objet de l'attention des concessionnaires par le développement de solutions innovantes et de TE38 par l'accompagnement des collectivités adhérentes revêt une importance de premier ordre en particulier en matière de sobriété énergétique. Le département de l'Isère reste très dynamique à l'échelle de la Région avec un volume de raccordement au réseau le plus élevé notamment pour la production d'électricité renouvelable photovoltaïque.

Ainsi, le patrimoine de nos ouvrages doit être maintenu à un niveau de qualité et de modernisation permanent et les bons niveaux constatés d'investissement y contribuent. De nouveaux modèles de production et de consommation de l'électricité sont en œuvre. Enedis doit adapter les ouvrages pour accueillir ces nouvelles productions mais également poursuivre les efforts pour diminuer les délais de raccordement et de mise en service des installations.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport.

Bertrand LACHAT

Président de TE38

Vice-président de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR)



Mai 2023

SOMMAIRE



LA CONCESSION ÉLECTRICITÉ [4]



LE PATRIMOINE TECHNIQUE [8]



LA QUALITÉ DE L'ÉLECTRICITÉ [12]



LES INVESTISSEMENTS ET LA MAINTENANCE [16]



LES DONNÉES FINANCIÈRES ET COMPTABLES [19]



LE SERVICE AUX USAGERS ENEDIS [21]



LE SERVICE PUBLIC DE FOURNITURE EDF [23]



MOT DU VICE-PRÉSIDENT [25]



BILAN DE LA CONCESSION [26]



RECOMMANDATIONS AUX CONCESSIONNAIRES [27]



GLOSSAIRE [28]



ENEDIS

EDF



LA CONCESSION ÉLECTRICITÉ

1. PÉRIMÈTRE ET SPÉCIFICITÉS DE LA CONCESSION ÉLECTRICITÉ 2021

TE38 est l'autorité organisatrice de la distribution d'électricité de 490 communes.

Le service public de distribution et fourniture d'électricité est délégué à deux opérateurs :

ENEDIS pour l'activité de développement et d'exploitation du réseau public de distribution d'électricité ;

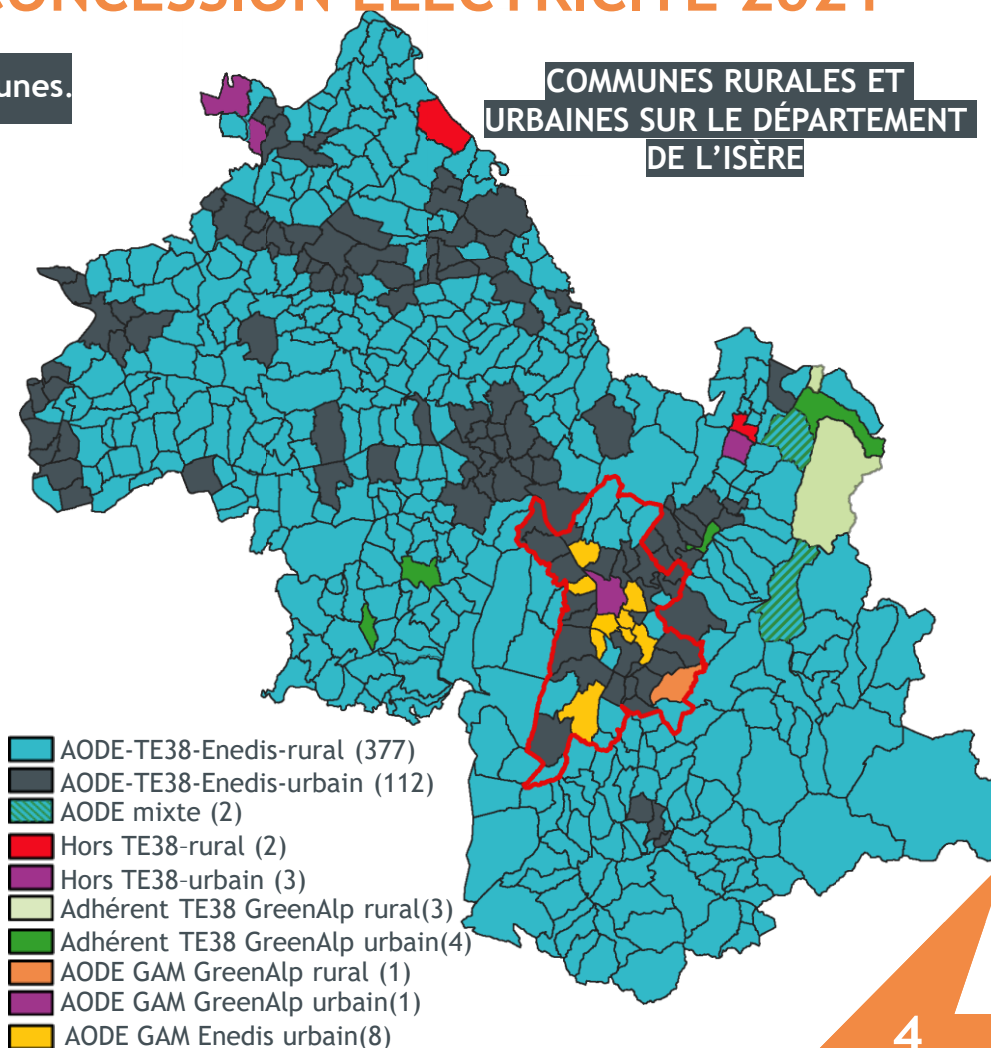
EDF pour l'activité de fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente aux clients raccordés au réseau public de distribution.

Un **arrêté de la préfecture de l'Isère du 5 février 2021** a modifié la liste des communes éligibles aux aides du CAS-FACÉ. En 2021, 6 communes urbaines sont devenues rurales au sens de l'électrification et 3 communes rurales sont devenues urbaines.

Cette évolution a eu un impact relativement faible sur les indicateurs et sur la répartition de la maîtrise d'ouvrage des travaux sur le réseau BT entre ENEDIS et TE38. La concession TE38 demeure essentiellement rurale avec **379 communes « rurales »**.

Le périmètre est stable depuis 2019 mais est impacté par des fusions de communes. L'exercice du contrôle 2021 est encore perturbé par le rattachement incomplet des données clientèles sur les communes nouvelles.

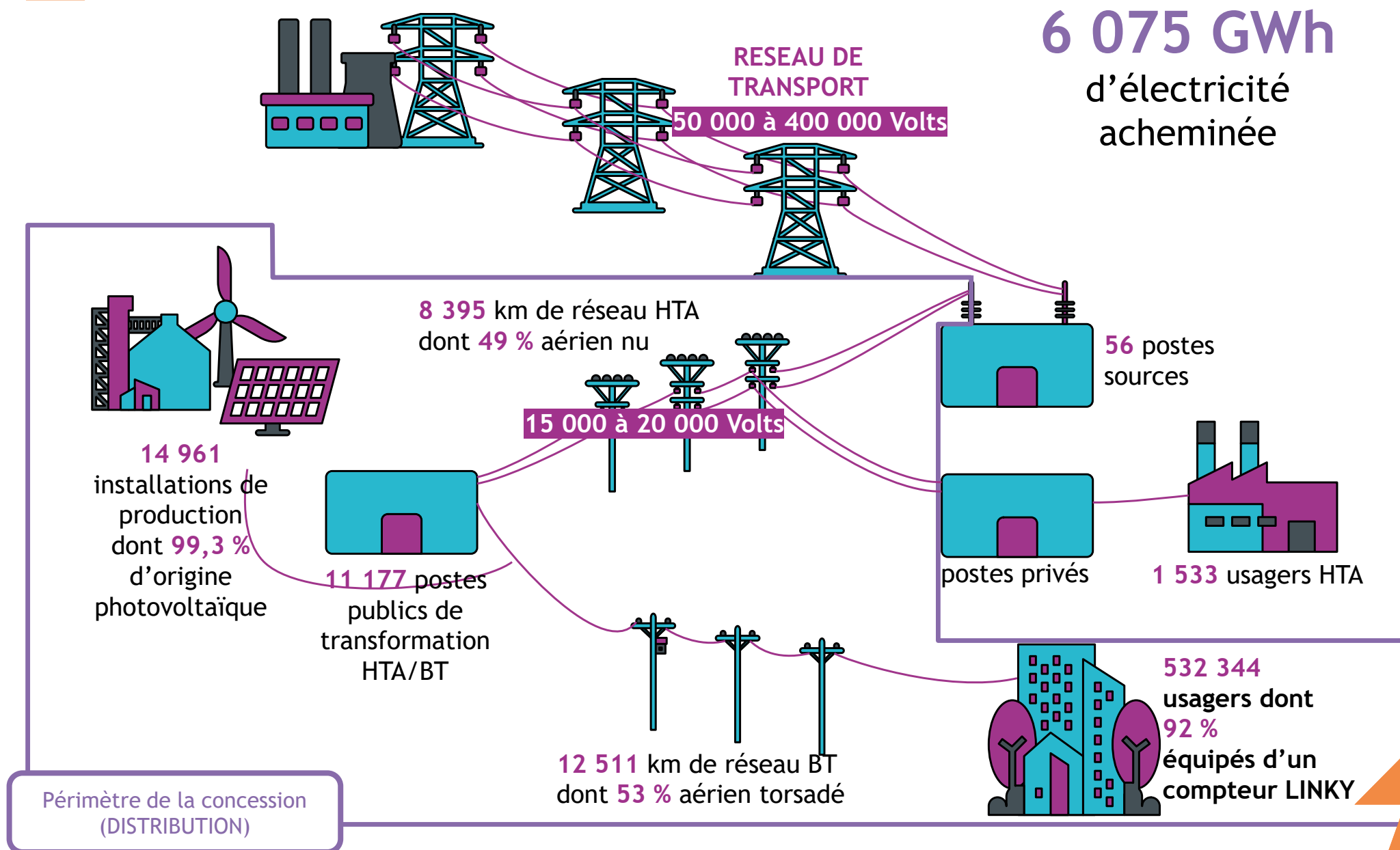
COMMUNES RURALES ET
URBAINES SUR LE DÉPARTEMENT
DE L'ISÈRE



NB : Les données du rapport concernent l'exercice 2021.



2. LES CHIFFRES-CLÉS





QUALITÉ DE FOURNITURE



71 minutes

de temps moyen de coupure
hors événements exceptionnels (critère B HIX)

INVESTISSEMENTS

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

214

km de réseau HTA/BT
mis en service dont

86 %
souterrain



72,3 M€ investis

dont 23,6 M€ pour la
performance du réseau
(hors linky)

USAGERS

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU



533 877

usagers desservis

edf



337 602

usagers bénéficiant
du tarif réglementé
de vente



6 075

GWh consommés



1 958

GWh consommés



7 779

réclamations



11 536

réclamations écrites

DONNÉES FINANCIÈRES ET COMPTABLES

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU



1 545 M€ de
valeur brute

302,9 M€
de produits



273,3 M€
de charges



170 M€ de dette
théorique de TE38
envers ENEDIS

Soit +29,6 M€
de résultat
d'exploitation



3. COMPRENDRE LES MISSIONS DE L'AUTORITÉ CONCÉDANTE

L'autorité concédante exerce le **contrôle du bon accomplissement des missions de service public** conformément à l'article L. 2224-31 du code général des collectivités territoriales. À cet effet, elle **désigne les agents de contrôle assermentés** par le tribunal de grande instance, chargés de vérifier le respect des dispositions du cahier des charges de concession. Une **redevance** est versée par les concessionnaires pour couvrir les dépenses de TE38 au titre de l'activité de contrôle.

L'ACTIVITÉ DE CONTRÔLE REGROUPE :

-  L'analyse du compte-rendu d'activité de la concession (CRAC) présentée au Comité Syndical
-  L'audit chez le concessionnaire et la rédaction d'un rapport annuel présenté en Comité syndical
-  Le contrôle continu et les adaptations contractuelles
 - 51 dossiers d'accompagnement** des communes pour la plupart sur l'urbanisme et les réseaux conduisant à des accords allégeant la participation des collectivités de 177 k€ TTC
 - Recensement des travaux éligibles au calcul de la redevance d'investissement **R2 d'un montant de 3 M€** selon les modalités du nouveau contrat de concession
 - 6 réunions ENEDIS-TE38
 - Signature de la convention avec ENEDIS relative à la consultation de la cartographie extranet des réseaux concédés
 - Signature de conventions tripartites avec ENEDIS et 2 opérateurs télécom pour déployer le réseau de fibre optique sur des supports aériens
 - Signature de conventions avec Enedis et 3 communes pour la pose de caméras de vidéo protection sur des supports aériens
 - Suivi des valorisations des ouvrages construits par TE38 : sous-valorisation de **1,4 M€** des 128 chantiers immobilisés en 2021 par Enedis sur les **7,9 M€** investis par TE38

1.

Transmission CRAC

31 mai 2022 Transmission d'une version corrigée le 4 août 2022

2.

Présentation CRAC au bureau

5 septembre 2022

3.

Audits concessionnaires

30 juin et 1^{er} juillet 2022

4.

Délibérations suite analyses du CRAC

12 décembre 2022

5.

Délibérations rapport de contrôle

12 juin 2023

TE38 demande à Enedis des précisions sur le poids des actions déterminant le nombre annoncé de clients mal alimentés en BT et l'ajout dans le CRAC des indicateurs « repères » du programme pluriannuel d'investissement.



LE PATRIMOINE TECHNIQUE

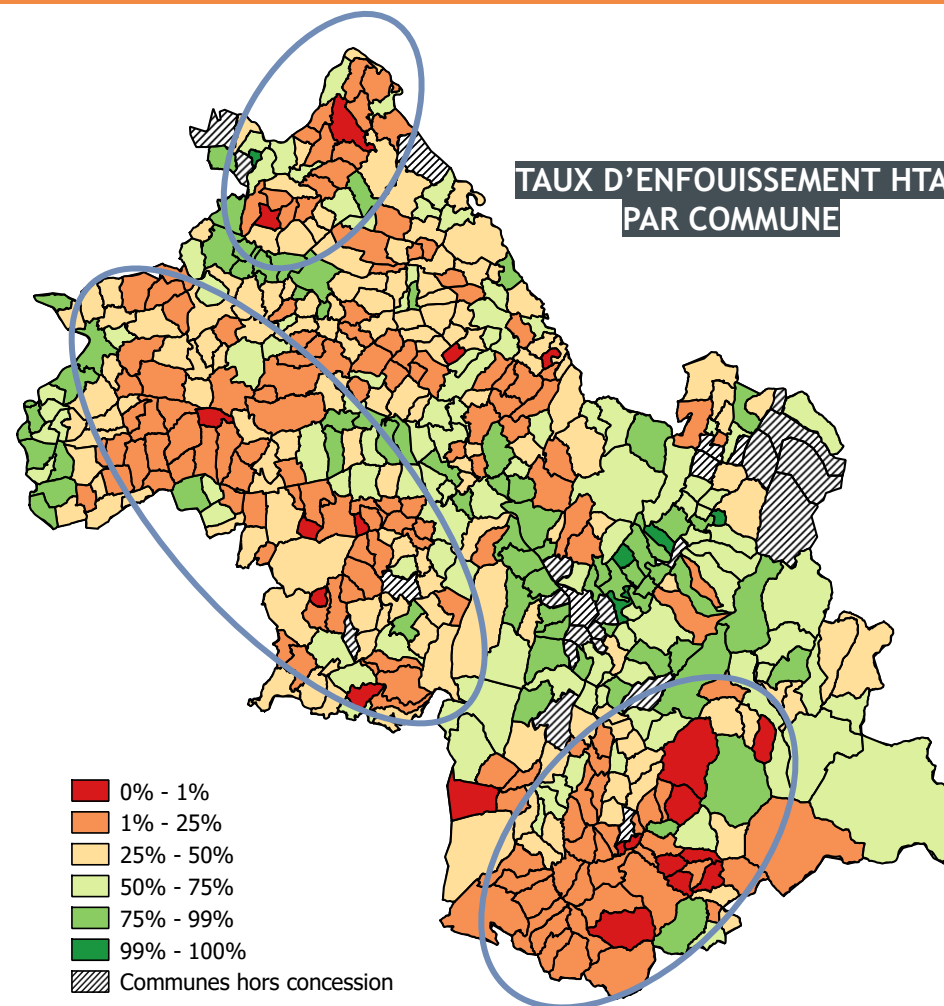
1. LE RÉSEAU HTA

Le réseau HTA comprend **8 395 km** dont **4 294 km de réseau souterrain** soit un **taux d'enfouissement HTA de 51,1%**. Ce taux est proche du taux national *hors Ile de France* (50,7%).

La fiabilité du réseau HTA est essentielle pour garantir la qualité du service public de distribution d'électricité. Certains réseaux HTA sont sensibles et à surveiller. Parmi eux :

- **116 km de câbles souterrains avec un isolant en papier imprégné (CPI)**. Soit 1,4% du réseau HTA, inférieur au taux moyen de 2,7 % constaté sur un panel de 41 concessions.
- **21,6 km de réseau aérien nu de faible section** soit 0,26 % du réseau HTA (0,6 % en moyenne sur le panel). La moitié des réseaux aériens HTA a été fiabilisée lors des visites héliportées en utilisant la technologie du lidar qui met à jour la cartographie.
- **2 616 km de réseau de plus de 40 ans** soit 31,2 % du réseau HTA. Ce taux est en augmentation et supérieur au taux moyen de 28,1 % sur le panel. Il traduit un vieillissement du réseau HTA posant la question de la politique de renouvellement.

ENEDIS a renouvelé en 2021 7,7 km de « câbles papier imprégné ». ENEDIS va accélérer son programme de renouvellement des ouvrages HTA aérien défectueux via des opérations de maintenance lourde de **rénovation programmée (RP)**. Depuis 2013, 116 km de réseaux aériens ont été traités par ce programme soit 4,6% des réseaux HTA aériens. TE38 s'interroge sur l'efficacité de ces travaux de renouvellement à moindre coût.



3 zones avec des taux d'enfouissement inférieurs à 25% plus sensibles aux aléas climatiques



2. LE RÉSEAU BT

Le réseau basse tension (BT) représente **12 511 km**.

Son **taux d'enfouissement s'établit à 46%** légèrement en dessous du taux national hors Ile de France (47%).

Le réseau basse tension est composé à 99,1 % en technique souterraine ou aérienne torsadée.

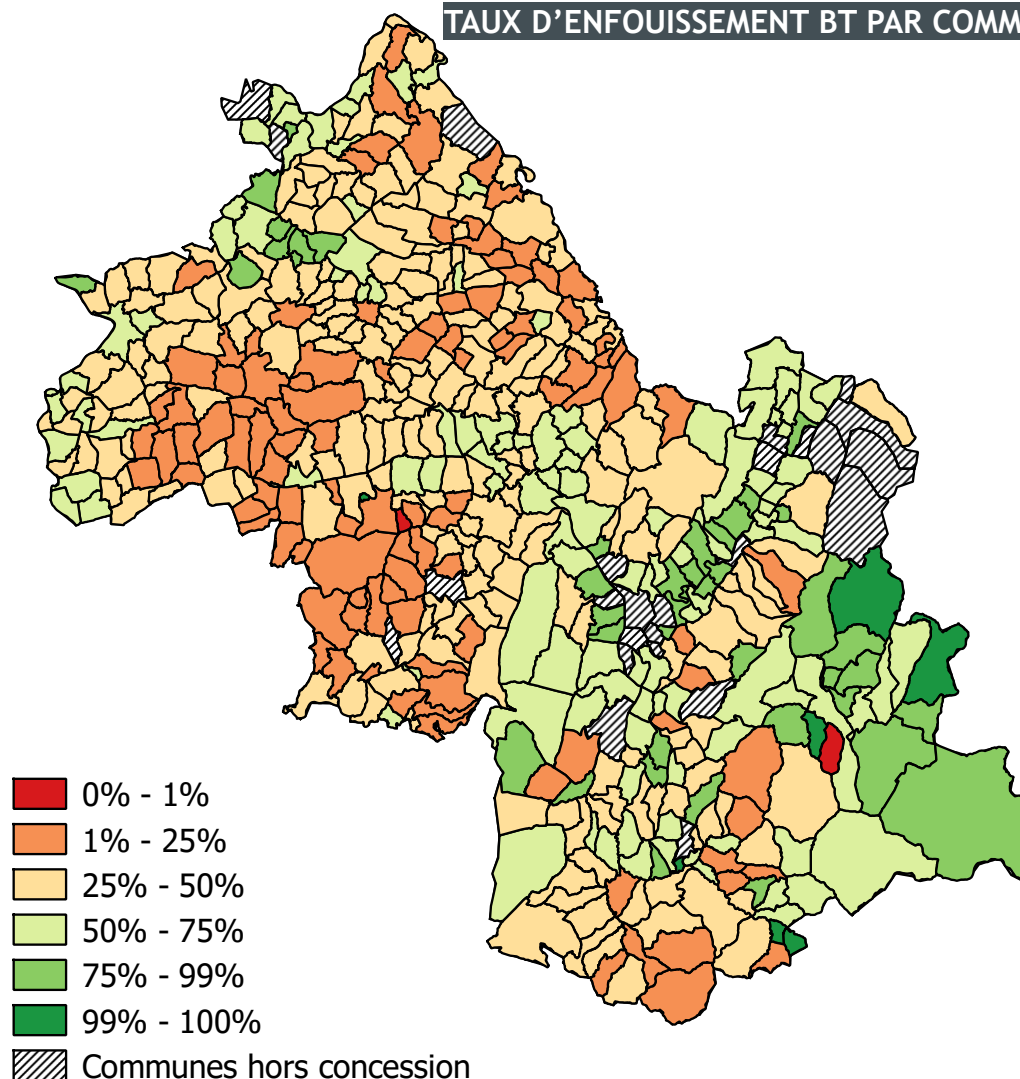
Le réseau aérien nu, le plus ancien et le plus sensible aux aléas climatiques, représente 114 km, soit 0,9% du réseau BT, soit le minimum constaté au taux national hors Ile de France.

C'est le résultat de la politique menée par TE38 sur l'éradication des fils nus en zone rurale. Le stock restant est essentiellement présent sur les communes urbaines.

Il fait cependant l'objet d'une attention particulière de TE38 et d'ENEDIS et le schéma directeur des investissements prévoit son éradication. **73% du réseau aérien nu se situe en zone urbaine et devra être traité par Enedis.**

Suite à des visites terrain, il est apparu que le réseau fil nu figurant dans les bases technique et comptable d'ENEDIS n'avait pas de réalité physique. Un travail de fiabilisation est nécessaire avant de lancer les travaux de résorption de ce type de réseau. Il est à noter que la « surreprésentation théorique » des réseaux BT fils nus engendre un biais dans la réalisation du programme pluriannuel d'investissement.

TAUX D'ENFOUISSEMENT BT PAR COMMUNE





3. LES POSTES DE TRANSFORMATION ET LES APPAREILS DE COMPTAGE

LES POSTES DE TRANSFORMATION

Les **postes HTA/BT** sont au nombre de **11 077** avec 5 244 postes préfabriqués, 2 488 postes maçonnés et 3 445 postes sur poteau dont 388 cabines hautes. Les postes abritent **11 252 transformateurs**.

LES APPAREILS DE COMPTAGE

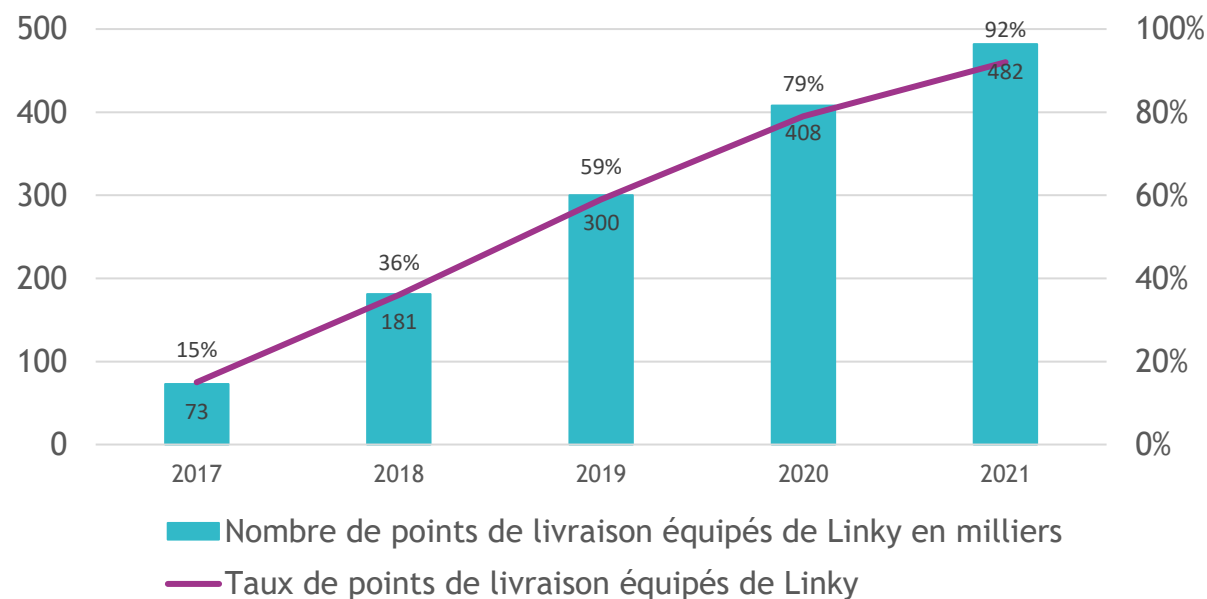
Parmi les **526 327 compteurs** pour les usagers C5, ayant des puissances souscrites inférieures ou égales à 36 kVA, **92% sont désormais des compteurs communicants Linky**. Depuis 2016, **482 329 compteurs Linky** et **8 875 concentrateurs** ont été déployés sur la concession.

Le compteur LINKY aide à mieux:

- diagnostiquer et localiser les pannes,
- traiter les réclamations clients,
- optimiser la gestion du réseau pour les clients notamment mal alimentés.



ÉVOLUTION DU NOMBRE ET DU TAUX DE COMPTEURS LINKY POSÉS



Suite aux remarques des syndicats d'énergie, ENEDIS a entrepris un programme « Data poste » pour collecter les données relatives aux équipements de postes lors du déploiement Linky. TE38 attend la mise à disposition de ces nouvelles données pour connaître plus finement son patrimoine.



4. LA FIABILITÉ DES INVENTAIRES

La fiabilité des inventaires technique et comptable est essentielle pour exploiter durablement les ouvrages et planifier les investissements ainsi que pour suivre la valorisation des ouvrages de la concession.

TE38 a mené un contrôle spécifique sur la cohérence des inventaires comptable et technique qui a fait ressortir :

- **Une cohérence de bonne qualité du réseau HTA**
- **Une cohérence de très mauvaise qualité du réseau BT** pour les années antérieures à 2003 du fait d'une datation artificielle fixée à 1946 (32% du réseau BT concerné). Les écarts sont plus importants sur le réseau aérien nu, surreprésenté dans la base comptable.
- **Une cohérence de mauvaise qualité des postes** qui perdure mais qui devrait s'améliorer avec le projet de fiabilisation « Data Poste ».
- **Une cohérence de bonne qualité des transformateurs** en lien avec la mise en œuvre d'une procédure d'enregistrement comptable.
- **Une bonne cohérence des flux d'immobilisation** des réseaux HTA/BT : les procédures d'immobilisation comptable sont maîtrisées. La procédure d'immobilisation doit être améliorée pour les postes HTA/BT.

	Réseau HTA (m)	Réseau BT (m)	Postes HTA/BT (unité)
Technique	8 394 097	12 510 829	11 177
Compta	8 310 445	12 461 753	11 498
Ecarts absolus	210 587	14 086 112	4 769
Comparaison absolue	2,5%	112,8%	42,0%

Cohérence globale entre les bases technique et comptable par millésime et par type d'ouvrages sur l'exercice 2021

NB : L'écart absolu prend en compte la somme des écarts qu'il soit positif ou négatif des quantités d'ouvrages par millésime. Chaque écart correspond à la longueur technique moins la longueur comptable.

TE38 préconise de mettre à jour les bases technique et comptable des réseaux BT sur les millésimes anciens (millésimes 1946, 1992 et 2000 de la base technique et millésimes compris entre 1973 et 1988 de la base comptable).

A la suite de l'arrêté du 10 février 2020 ENEDIS **fournit un inventaire détaillé et localisé** des ouvrages affectés à la distribution d'électricité et a lancé des programmes **ADELE** et **DATA POSTE** portant sur les inventaires des ouvrages de branchements, comptages et les équipements de poste. TE38 attend les résultats de ces programmes.



LA QUALITÉ DE L'ÉLECTRICITÉ

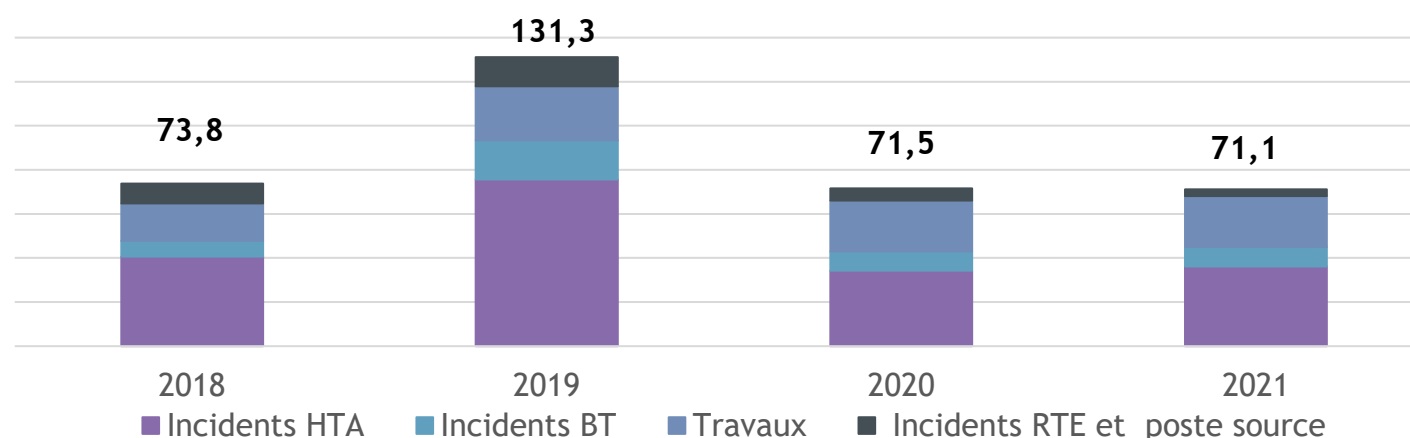
1. LA CONTINUITÉ D'ALIMENTATION

La **continuité d'alimentation** est mesurée par le **temps de coupure moyen par usager** (critère B). Il présente plusieurs niveaux de décomposition.

Le **critère B toutes causes confondues (incidents, travaux, transport)** est de **71,6 minutes** en 2021. Il est stable par rapport à 2020 et à son niveau minimum depuis 5 ans. Il est proche du critère B HIX car il n'y a pas eu d'incident exceptionnel conséquent en 2021 contrairement à 2019 (tempête de neige).

Le **critère B hors incidents exceptionnels (HIX)** de **71,1 minutes**. Il est supérieur à la moyenne nationale (56 minutes, hors incidents exceptionnels et hors incidents transport : RTE).

TEMPS MOYEN DE COUPURE PAR USAGER EN MIN

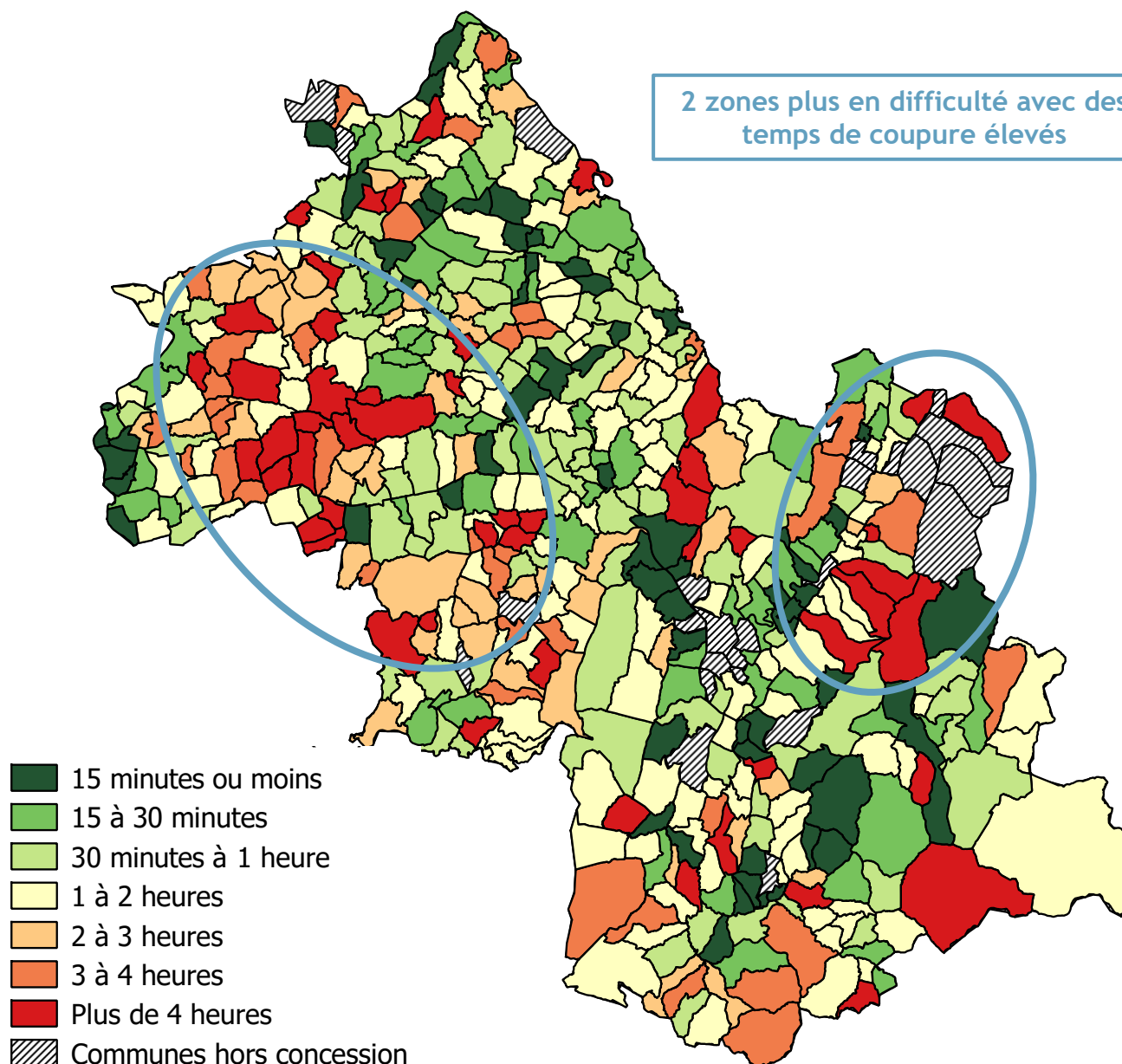


- La part des incidents HTA dans le critère B reste majoritaire. Il s'établit à 36,1 minutes, soit 51% du critère B HIX. Le réseau reste vulnérable aux aléas climatiques.
- La part des coupures pour travaux s'établit à 23,1 minutes, soit 32% du critère B HIX. L'utilisation de groupe électrogène (GE) ou d'équipes spécialisées pour conduire les travaux sous tension (TST) permet la réduction délibérée du critère B sur un aspect relativement maîtrisable que sont les travaux.

TE38 préconise de communiquer le temps moyen de coupure évité par l'utilisation de groupe électrogène (GE) et d'équipes spécialisées pour conduire les travaux sous tension (TST).



CRITÈRE B SUR INCIDENTS HIX PAR COMMUNE MOYENNE 2019-2021



Incidents les plus significatifs en 2021

- 1^{er} et 11 février sur les communes de Claix, Seyssins et Seyssinet-Pariset, défaut lors de la rénovation du Poste source Drac Inférieur, 14 573 clients coupés, réalimentation en 15 min
- 21 avril dans la zone de MONT DE LANS, incident sur un câble papier, 1 960 clients coupés, réalimentation en 10 h
- 26 juin sur les communes de Villefontaine et Vaulx-Milieu, incident sur un poste HTA/BT, 4 456 clients coupés, réalimentation en 15 h
- 23 août dans la zone de la Verpillière, incident sur réseau souterrain suite à des travaux sur le poste source de St Quentin, 3 275 clients coupés, réalimentation en 18 h

NOUVEAUTÉ ENEDIS a transmis la liste des incidents avec le détail des localisations GPS, ce qui devrait permettre des analyses plus fines à l'avenir.



2. ANALYSE DE 10 INCIDENTS

TE38 a mené un audit sur 10 interruptions de fourniture dont 5 sur le réseau HTA et 5 sur le réseau BT.

► Présentation d'un incident HTA survenu le 7 octobre 2021 à Eybens

- L'incident a eu lieu à 4H06 sur le départ HERBEY alimenté par le poste source EYBENS.
- Il y a eu 227 usagers coupés.
- Le NiTi (soit le nombre d'usagers coupés x temps de coupure) est de 24 931.
- Les fonctions avancées de conduite ont permis de réduire en moins de 3 minutes (1 minute 40) le nombre d'usagers coupés de 1 080 à 227. Ainsi 853 usagers n'ont vu qu'une coupure brève (trait rouge sur le graphique).
- Après 1H13 de coupure, le personnel de manœuvre a réalimenté 175 usagers (1er plateau visible sur le graphique).
- Le 2ème plateau correspond à la durée de la réparation (2h32).
- Après 3h45 les 52 derniers usagers ont été réalimentés.

REMARQUE

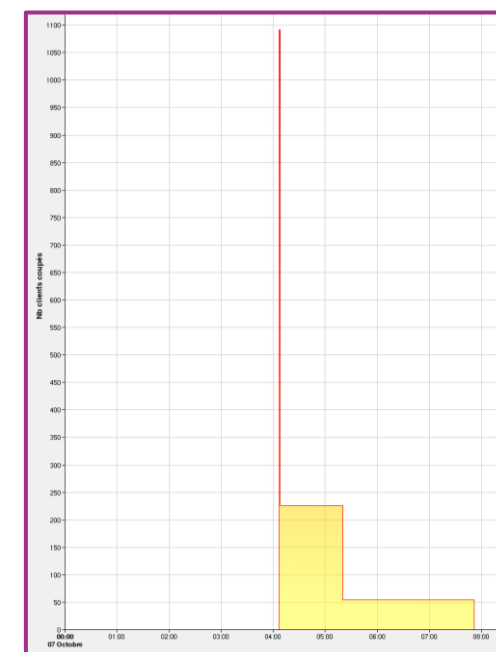
la réparation a pu être faite directement après l'incident et a été comptabilisée dans l'incident. Si la réparation avait été faite ultérieurement, elle aurait été comptabilisée pour coupure pour travaux.

► Présentation d'un incident BT survenu le 5 juin 2021 à Chatonnay

- L'incident a eu lieu à 4H06 sur un câble torsadé abîmé alimenté par le poste HTA/BT de Le bois
- 24 usagers ont été coupés pendant 5 heures et 46 minutes.
- Le Niti est de 8 304.
- Le câble abîmé par des arbres a été réparé et les arbres élagués.

REMARQUE

La durée d'intervention commence après le 1er appel d'un client pour un incident BT contrairement aux incident HTA qui sont enregistrés dès le début de l'incident par des automates. Par défaut 15 minutes sont ajoutées à la durée de l'incident après l'appel client. La clôture des incidents BT est également faite manuellement. A l'avenir, les compteurs Linky devraient permettre d'affiner le calcul des durées.



Evolution du nombre de clients coupés à Eybens le 7 octobre à 4H06

Lors de l'audit des 10 incidents, TE38 a observé des écarts sur les nombres d'usagers coupés enregistrés dans les bons d'incidents et dans les requêtes fournies par Enedis. TE38 attend des explications sur ces écarts.

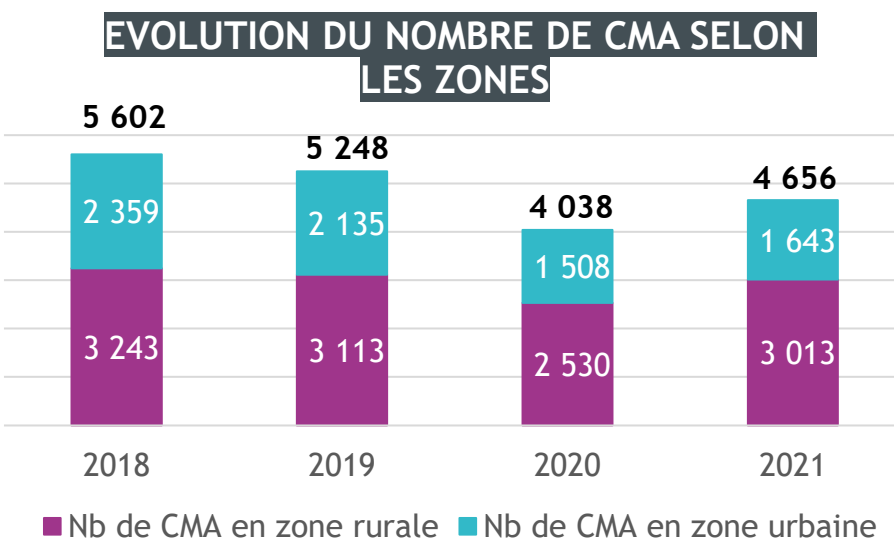


3. LA QUALITÉ DE TENSION

La **qualité de tension** est caractérisée par le nombre d'usagers considérés comme mal alimentés, c'est-à-dire le **nombre d'usagers dont la tension d'alimentation moyennée durant 10 minutes est en dehors de la plage réglementaire** (+/-10% de la tension nominale).

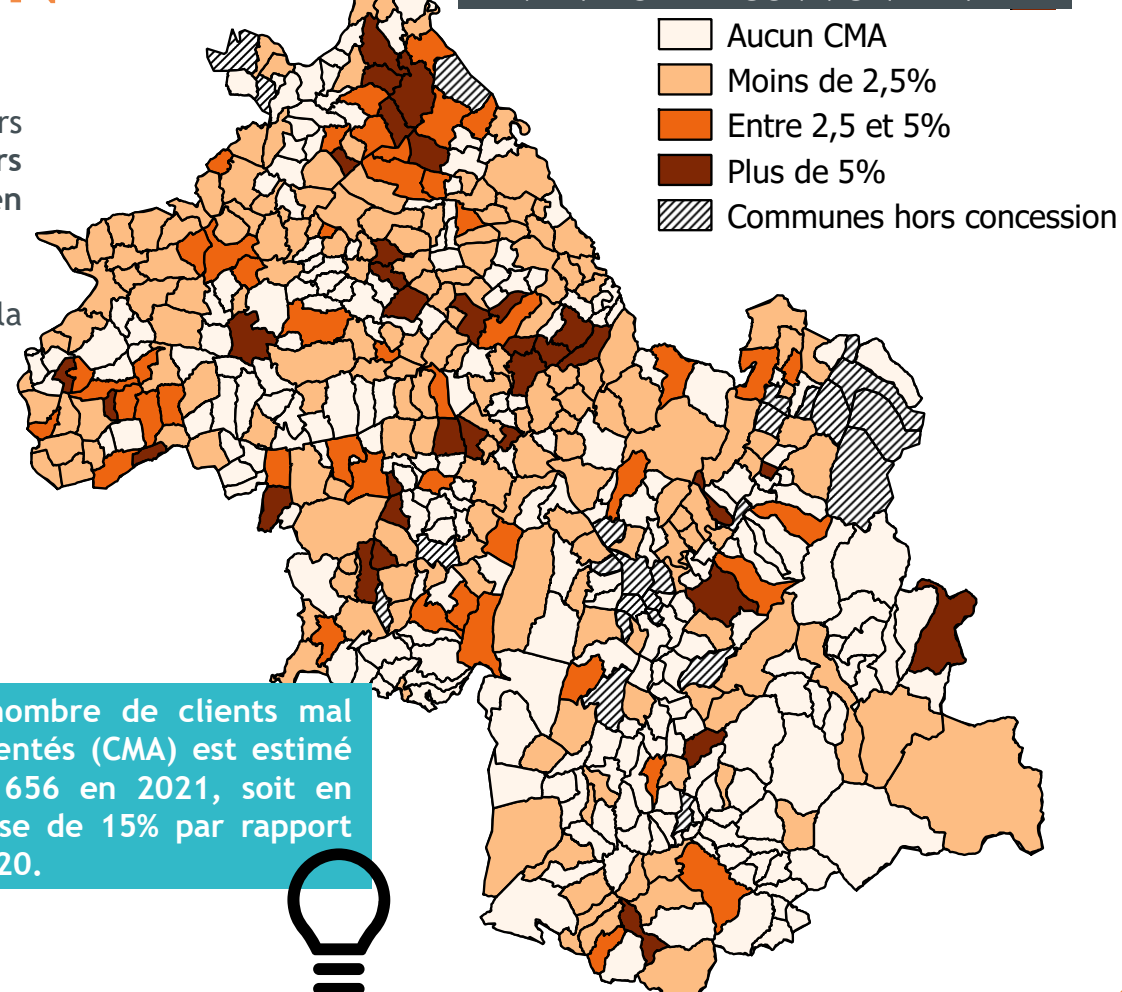
Les départements moyenne tension HTA sont considérés en contrainte si la chute de tension dépasse 5%.

En 2021, 17 départements HTA sont en contrainte contre 8 en 2020. Il s'agit d'une **hausse importante à souligner**. Parmi les départements en contrainte, 2 départements enregistrent une chute de tension supérieure à 7%. Ce sont les départements RIVGAU et LUMBIN qui desservent les communes de Lumbin, Moirans, Montaud, St Quentin sur Isère et la Terrasse.



Le nombre de clients mal alimentés (CMA) est estimé à 4 656 en 2021, soit en hausse de 15% par rapport à 2020.

TAUX D'USAGERS CONSIDÉRÉS COMME MAL ALIMENTÉS PAR COMMUNE EN 2021



A noter : TE38 a demandé l'obtention des détails sur les types de résorption des départements mal alimentés et les quantités associées (nombre de départements avec des contraintes résorbées par des travaux de renforcement/actes d'exploitation/affinage du modèle d'estimation/baisse des charges électriques). Cette demande est en cours d'instruction chez ENEDIS.



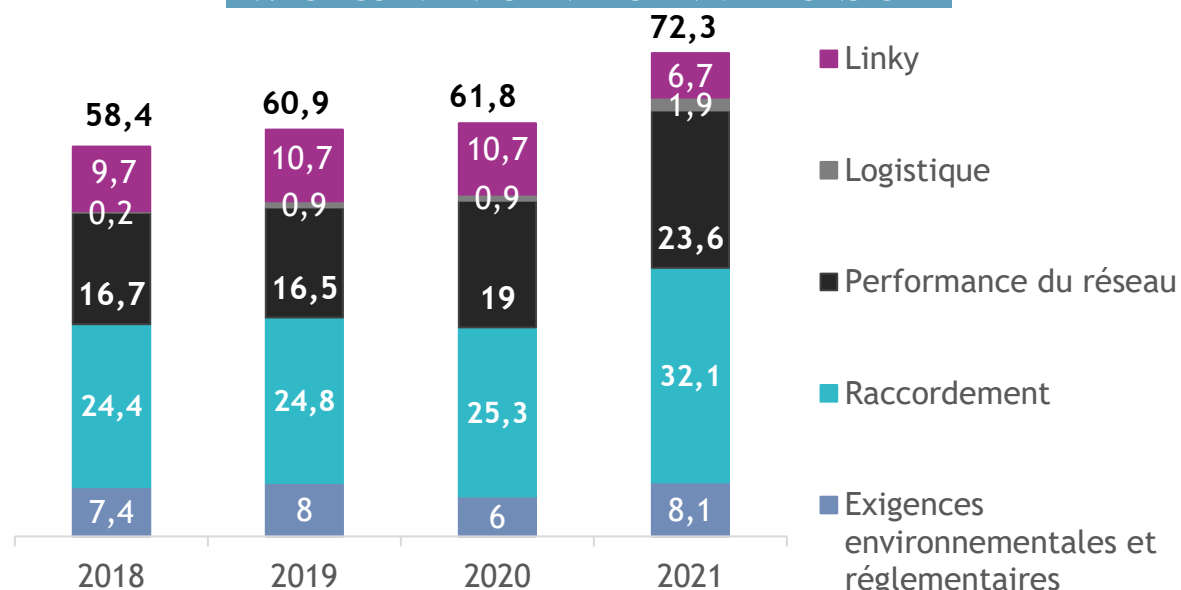
LES INVESTISSEMENTS ET LA MAINTENANCE

1. MONTANTS INVESTIS

Les **dépenses d'exploitation** comprennent les dépenses d'**entretien** et de **maintenance** dont l'élagage. Les montants dépensés sur les opérations d'élagage s'élèvent à 1 774 k€. La longueur de réseau traitée est de **438 km** hors partie « rhodanienne » de la concession (20% des communes).

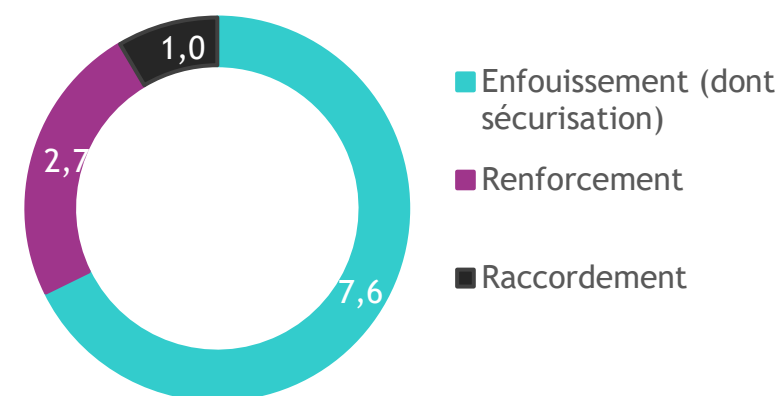
Les **dépenses d'investissement** sont composées des **investissements d'ENEDIS** et des **investissements de TE38**, réalisés selon la répartition de la maîtrise d'ouvrage définie dans le cahier des charges de concession.

INVESTISSEMENTS ENEDIS EN MILLIONS € HT



ENEDIS a investi 72,3 M€ en 2021 : 33,5 M€ pour les investissements délibérés, 32,1 M€ pour les opérations de raccordement et 6,7 M€ pour le déploiement des compteurs Linky. Les investissements sont en hausse de 17%. La concession bénéficie d'un dynamisme économique visible par le niveau de raccordement et a bénéficié d'un « plan de reconstruction tempête 2019 ».

INVESTISSEMENTS TE38 EN MILLIONS € HT



TE38 a investi 11,2 M€ en 2021. 132 affaires ont été réceptionnées : 23 extensions, 40 renforcements, 60 enfouissements et 9 sécurisations.

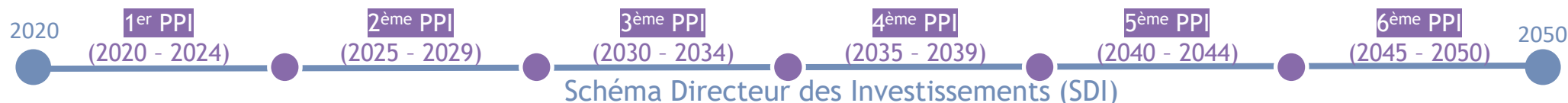


2. SUIVI ANNUEL DU PROGRAMME PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS

Le nouveau contrat de concession a instauré une nouvelle gouvernance sur les investissements. ENEDIS et TE38 ont construit un schéma directeur des investissements (SDI) ayant pour ambition de :

- Réduire l'impact des aléas climatiques en particulier dans 3 zones prioritaires
- Moderniser les réseaux HTA notamment en résorbant les CPI
- Améliorer le niveau de qualité
- Utiliser le numérique pour faire évoluer le réseau électrique dans le cadre de la transition énergétique.

Le SDI est décliné dans un Plan Pluriannuel d'Investissement sur cinq années.



**BILAN 2021 DU
PLAN PLURIANNUEL
D'INVESTISSEMENT
2020-2024** ►

**21,5 M€
investis à fin
2021**

Leviers	Valeurs repères	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé cumulé fin 2021	% avancement à fin 2021
Renforcement des réseaux					
- Levée de contrainte HTA	24 départs HTA	5 départs traités	0		21%
- levée de contrainte BT	< ou = 1,1 %	207 CMA traités	157 CMA traités	364 CMA traités	s.o.
Amélioration de la réactivité					
- Nombre de poches OMT supérieures aux seuils de référence	110	4	11	31	28%
Fiabilisation des réseaux HTA aériens incidentogènes					
- Réseaux Aérien HTA PAC sur principale et antenne en priorité sur les 3 zones	190 km	0,9 km	8,2 km	9,5 km	5%
Fiabilisation des réseaux HTA souterrains urbains incidentogènes					
- Réseaux souterrains HTA d'ancienne génération (CPI)	25 km	7,4 km	6,5 km	13,9 km	56%
Fiabilisation des réseaux BT fils nus (régime urbain)	16 km	3,6 km	3,1 km	6,7 km	42%

A fin 2021, tous les leviers ont été activés. Le levier pour traiter les réseaux CPI est le plus avancé. A contrario le levier pour traiter les réseaux aériens du plan aléas climatiques (PAC) semble le moins avancé mais ces affaires étant importantes et longues les linéaires traités devraient être visibles en fin de PPI. Des valeurs incohérentes (en rouge) ont été constatées et signalées à ENEDIS.



3. ANALYSE DE 10 AFFAIRES DU PPI

TE38 a mené un audit sur un échantillon de **10 affaires du plan pluriannuel d'investissement** comprenant toutes les typologies de travaux : enfouissement, création d'organes de manœuvre télécommandés (OMT), renforcement BT et HTA, renouvellement BT aérien et HTA souterrain.

Les agents de contrôle n'ont pas eu accès à l'ensemble des documents (7 affaires non terminées) et n'ont pu mener à terme les vérifications sur les quantités réelles posées et déposées et les dépenses totales de ces affaires. Ils n'ont pu contrôler les passifs : les reprises de provisions de renouvellement et d'amortissement de financement concédant.

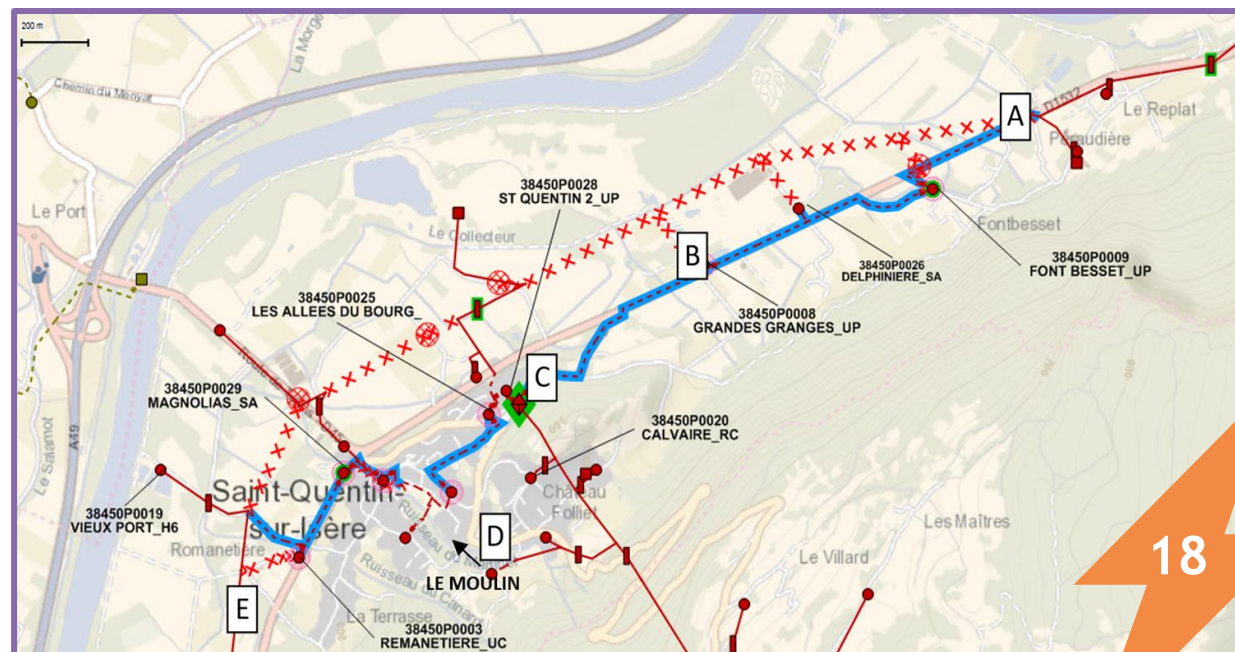
TE38 souhaite obtenir les documents manquants:

- CREI des 7 affaires non terminées
- Extraits des liquidations des financements des 10 affaires

- Pour les prochains exercices, TE38 demande à Enedis de détailler les typologies (aériens torsadés, nus ou souterrains) de réseaux BT ou HTA déposés et posés dans le fichier des investissements (CAPEX).

► Présentation de l'affaire « enfouissement d'une ligne HTA aérienne PAC bois » à St Quentin sur Isère

- Le départ RIVGAU est le 10^{ème} départ le plus contributeur en terme de coupure d'électricité. Les travaux ont pour but de désensibiliser le réseau aux chutes de noyer.
- Cette affaire a été initiée en 2018 et classée en PPI en 2020 donc après son initialisation.
- Les dépenses enregistrées sont de 914 k€ soit 193 k€ de plus que les dépenses prévues. Il y a un écart de 5 k€ dans l'outil comptable HANAIS et dans le fichier des CAPEX.
- 5 219 m de linéaires HTA et 416 m de linéaires BT ont été posés. 4 664 m de linéaires HTA et 40 m de linéaires BT ont été déposés. Ces quantités sont cohérentes dans les 2 bases.
- Il a été noté 130 mouvements comptables pour cet affaire.
- Les ouvrages retirés présentaient 16,2 k€ de provisions pour renouvellement. Il n'a pas été vérifié leur réaffectation sur les nouveaux ouvrages.





LES DONNÉES FINANCIÈRES ET COMPTABLES

1. LE PATRIMOINE

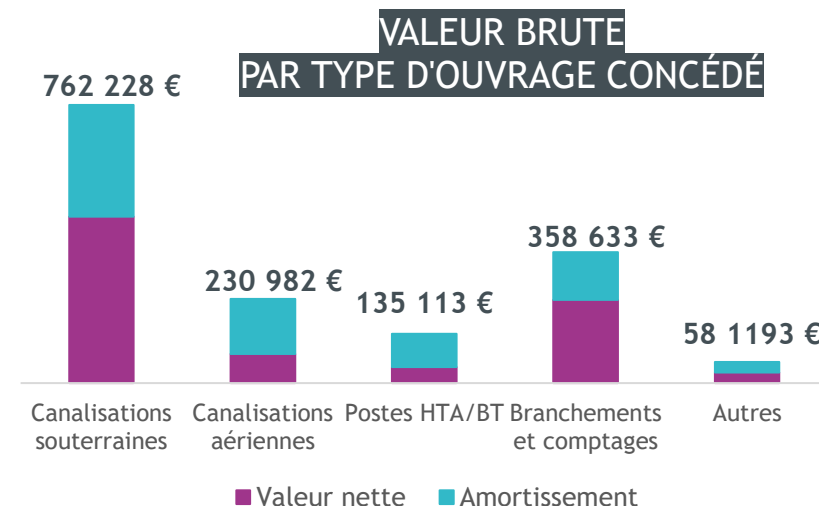
Le patrimoine concédé est valorisé à 1 545 M€, en augmentation de 12% (57 M€) du fait des investissements. Suite à la demande de la CRE, Enedis a corrigé à la baisse la valeur brute des colonnes intégrées dans le cadre de la loi Elan de 2 M€. La **valeur brute par usager** de 2 894 € est proche de la valeur moyenne obtenue sur un panel de 76 autres concessions (2 952 €/usagers).

Le **taux d'amortissement des ouvrages** atteint **45,7%** et est légèrement supérieur à la valeur moyenne constatée (45,1%). Il traduit un vieillissement des ouvrages. Dans le détail, le taux d'amortissement est plus élevé sur les canalisations aériennes (65,5%) et les postes HTA/BT (67,3%).

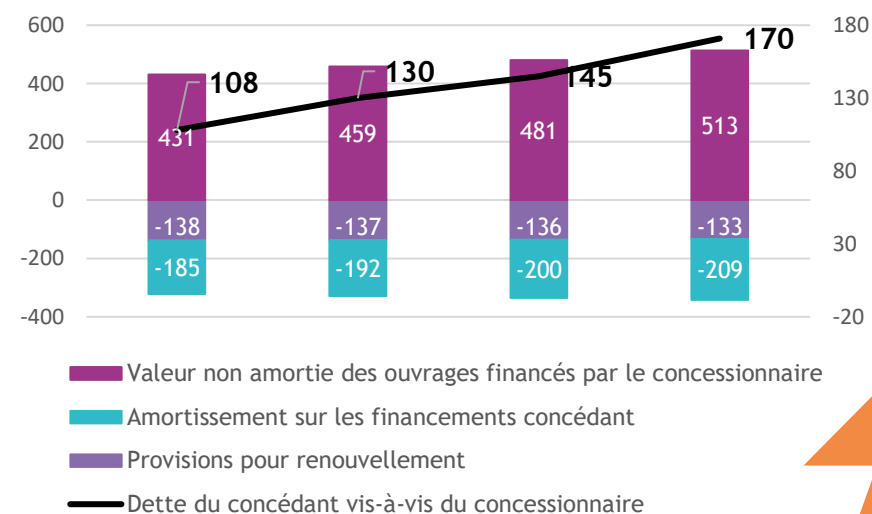
La **valeur de remplacement** s'établit à **2 035 M€**. Elle représente la valeur théorique de renouvellement.

Les droits du concédant, c'est-à-dire les droits de TE38 à recevoir gratuitement les biens en fin de concession, s'établissent à 535 M€, en augmentation de 2,5 M€ par rapport à 2020.

Le bilan de la concession affiche dans les comptes d'ENEDIS une **dette théorique en cas de fin de service de TE38** envers ENEDIS de 170 M€ en 2021. Cette dette ne cesse de s'accroître depuis 2010 suite à la mise en œuvre de pratiques comptables critiquables. Pour rappel, en 2010 la dette n'était que de 21 M€.



ÉVOLUTION DES DETTES ET CRÉANCES RÉCIPROQUES





2. LE COMPTE D'EXPLOITATION

Le **compte d'exploitation** présente l'ensemble des produits et des charges d'exploitation du concessionnaire. Une partie est calculée via des clefs de répartition. Environ 72 % des charges et 6% des produits sont reconstitués. Les autres parts sont natives à la concession.

En 2021, le **total des produits** a progressé de 42 M€ et s'établit à **302,9 M€**. Cette progression est principalement la résultante de la hausse des recettes d'acheminement de 35 M€, en lien avec l'augmentation des consommations et des tarifs via le tarif d'utilisation du réseau public d'électricité (TURPE).

En parallèle, le **total des charges** a augmenté de 9 M€ et s'établit à **273,3 M€**.

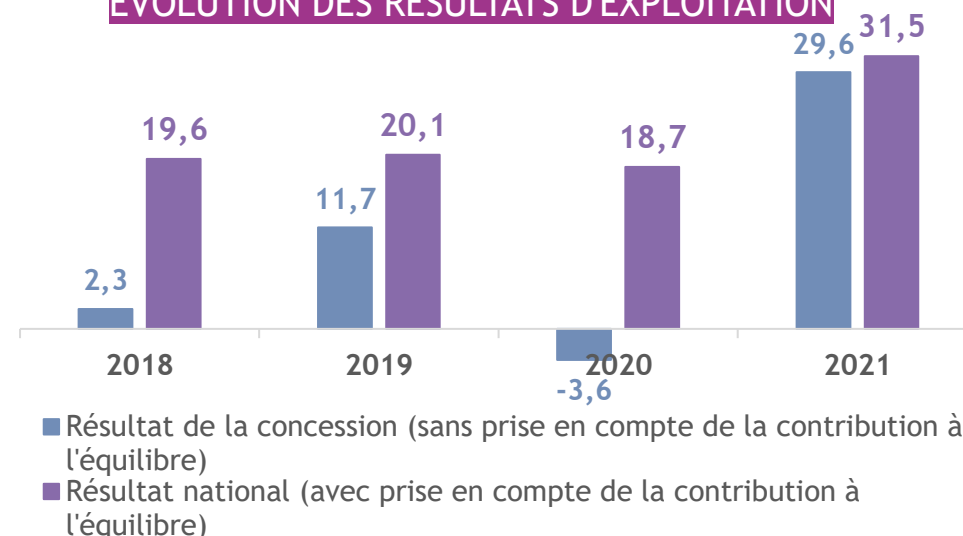
Le **résultat d'exploitation** est excédentaire de **29,6 M€**. Le résultat national de l'ensemble des concessions est bénéficiaire de 31,5 M€. TE38 a donc bénéficié du versement d'une contribution pour accroître son résultat.

Le **taux de marge** donne l'indication de la rentabilité de la concession. C'est le rapport entre le résultat de la concession et son chiffre d'affaire net. Le taux de marge de la concession est de **11,3%** et est proche du taux de marge national de 12%.

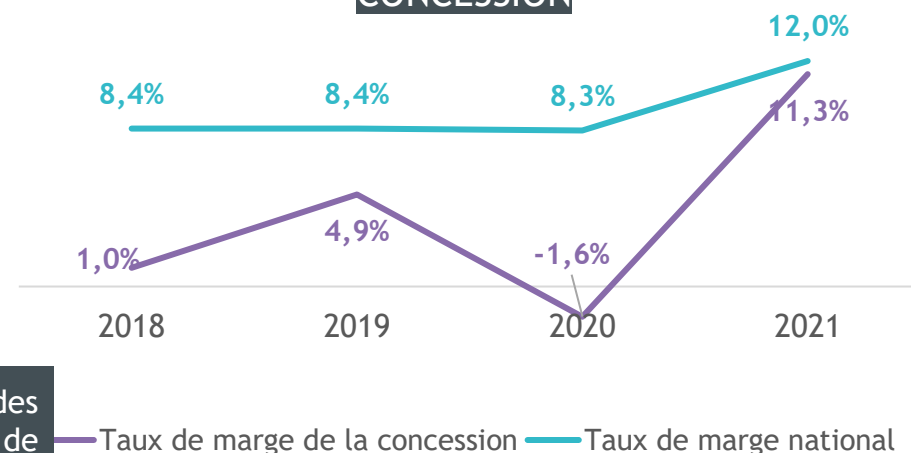
REMARQUE

Comme l'an dernier, un écart de 4 M€ a été détecté entre le montant des recettes d'acheminement de la partie clientèle et celui du compte de résultat. Cet écart n'a pas été expliqué et est en cours d'instruction chez Enedis.

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION



ÉVOLUTION DES TAUX DE MARGES DE LA CONCESSION





LE SERVICE AUX USAGERS ENEDIS

1. LES USAGERS DE LA CONCESSION ET LES INDICATEURS CLIENTÈLES

Le **nombre de consommateurs ou usagers en soutirage** continue de progresser (+1,6%) et atteint **533 877** en 2021. La consommation électrique est de **6 075 GWh**. Elle est en forte hausse (+14,5%) du fait d'un hiver plus froid et de la reprise des activités économiques après la crise sanitaire. Les recettes s'élèvent à **246 M€**, en hausse de 21,1% en lien avec la hausse des consommations et du tarif.

Les **producteurs ou usagers en injection** au nombre de **14 961** sont en forte augmentation (+12%). Les installations photovoltaïques sont majoritaires avec 99,3% du total des installations. La puissance totale s'établit à **261 MVA** et se répartit à 51% pour les installations photovoltaïques, 26% pour les installations hydrauliques et 23% pour les autres. A noter qu'ENEDIS a comptabilisé en 2021 les auto consommateurs qui possèdent un contrat d'obligation d'achat dans le nombre de producteurs.

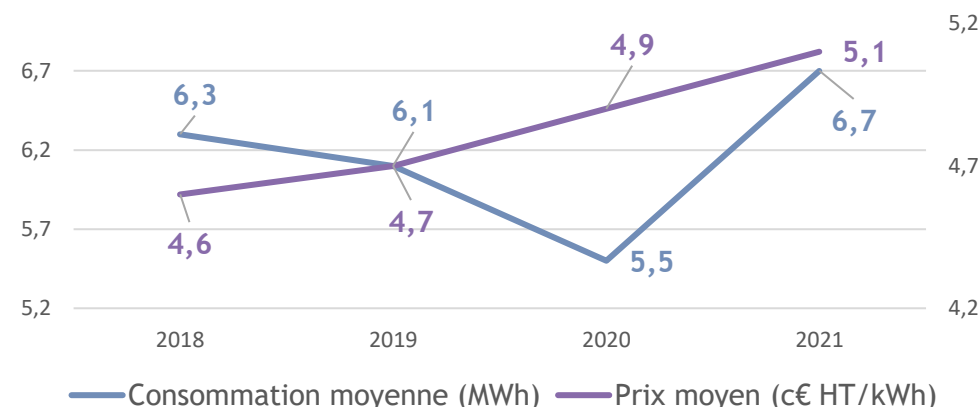
TE38 enregistre le volume de raccordement le plus important de TEARA. En 2021, ont été effectués :

- ✓ **4 285 raccordements en soutirage** (+13%)
- ✓ **1 585 raccordements en injection** (+38%)

Le délai moyen de production de devis en soutirage et injection de 2 jours se situe à un très bon niveau.

Le **nombre de coupures pour impayés** est de **3 520** en 2021 contre **1 945** en 2020, année de la crise sanitaire avec l'application de 8 mois de trêve. Ce volume devrait baisser puisque le fournisseur EDF a annoncé le remplacement des coupures pour impayés par des réductions de puissance.

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION MOYENNE ET DU PRIX MOYEN POUR UN USAGER C5 SUR LA CONCESSION



La commission de régulation de l'énergie encadre le tarif d'acheminement via le **tarif d'utilisation des réseaux publics d'électricité (TURPE)**. Le tarif a progressé de **+2,75%** au 1^{er} août 2020 et de **+0,91%** au 1^{er} août 2021.

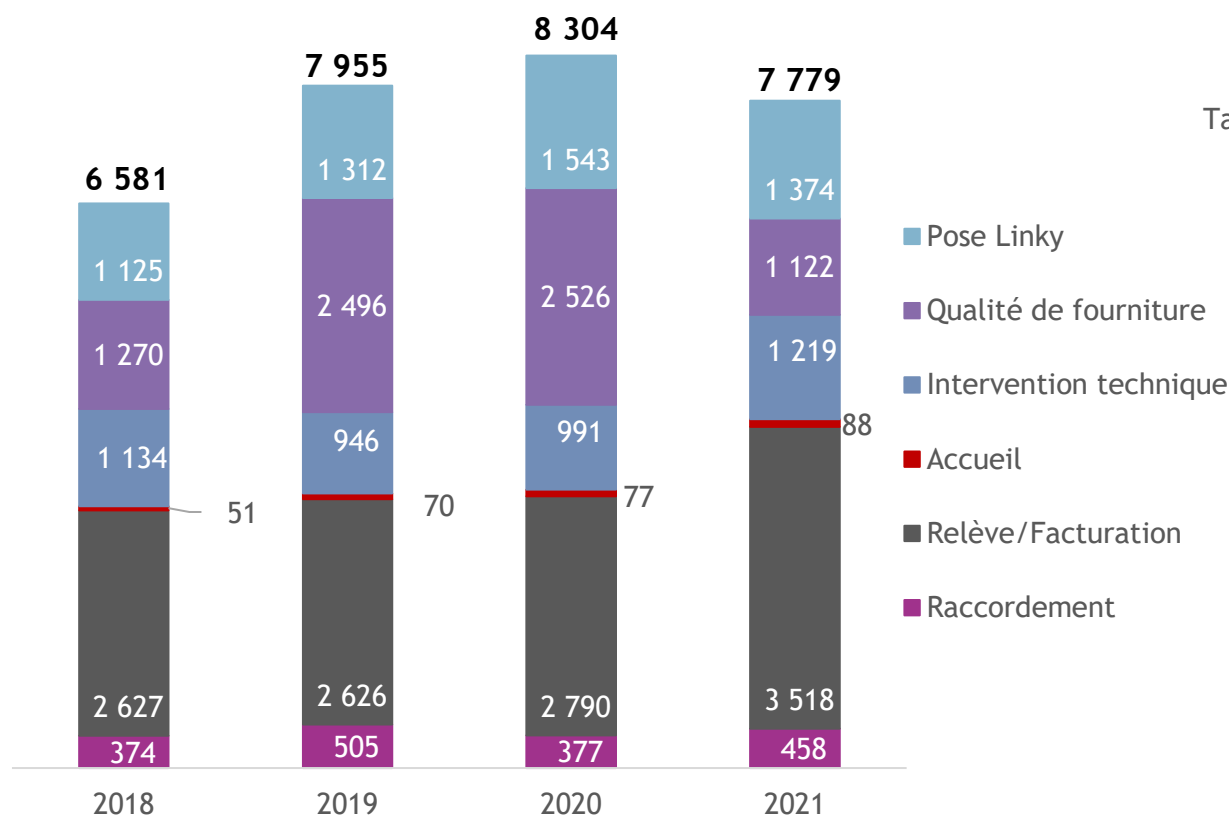
- **TE38 recommande d'instaurer un délai minimum de 0,5 jour pour l'envoi du devis de raccordement le jour même au lieu de 0 pour que l'indicateur soit plus lisible.**
- **TE38 demande à obtenir sur chaque exercice la liste détaillée des raccordements pour mieux auditer cette activité notamment les délais de réalisation des travaux.**



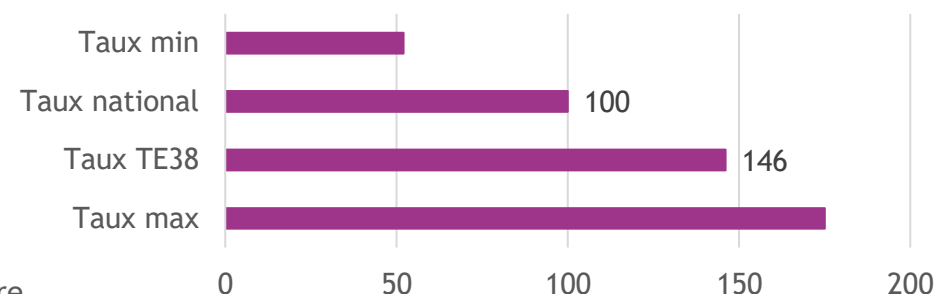
2. LES RÉCLAMATIONS

Le nombre de réclamations (écrites et orales) a diminué (-6,3%) pour s'établir à 7 779. Le ratio de 146 réclamations pour 10 000 usagers est élevé et se situe au-dessus de la moyenne nationale.

RÉPARTITION DES RÉCLAMATIONS ÉCRITES ET ORALES



TAUX DE RÉCLAMATIONS POUR 10 000 USAGERS



Dans le détail, les volumes de réclamations relatives à la relève et à la facturation représentent 45% du total et sont en hausse. ENEDIS a rencontré un problème lors d'un changement de système d'information. Les réclamations sur les interventions techniques et la pose Linky représentent 35% et concernent des défauts de qualité des interventions. Les réclamations relatives à la qualité de fourniture sont en forte baisse après les hausses consécutives à la tempête de 2019.

Le taux de réponse aux réclamations sous 15 jours est de 93,7%, en baisse de 3 points en 2 ans.



LE SERVICE PUBLIC DE FOURNITURE EDF

1. LES USAGERS DE LA CONCESSION ET LES MESURES POUR LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le nombre d'usagers bénéficiant d'un tarif réglementé de vente (TRV) est de **337 602** dont 337 532 au tarif bleu. Ce nombre est en baisse de - 8,3%. La baisse est contenue pour les clients résidentiels (-3,3%) qui restent fidèles au tarif réglementé. La baisse est de 49% pour les clients non résidentiels consécutivement à la modification des critères d'éligibilité au 1^{er} janvier 2021.

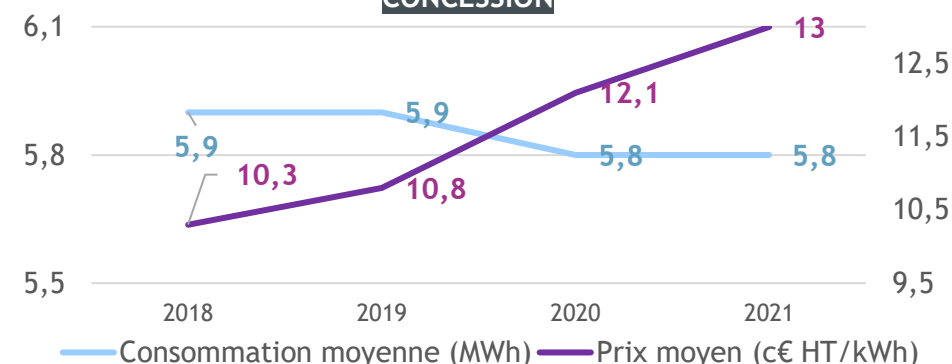
La consommation des usagers aux TRV est de 1 958 GWh, en baisse de 8%. Suite à la hausse tarifaire, les recettes ont seulement diminué de 2% et s'établissent à 254 M€ HT.

EDF a réalisé 2 568 demandes d'interventions pour impayés qui ont abouti à 967 coupures effectives, soit une augmentation de 53% faisant suite à la baisse lors de la mise en place de mesures de protection durant la crise sanitaire. EDF a demandé également 2 442 réductions de puissance. Depuis avril 2022 EDF ne fait plus de demande de coupure mais seulement des demandes de réduction de puissance sauf s'il existe une impossibilité physique ou technique de limiter la puissance de l'alimentation du logement.

MESURES CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

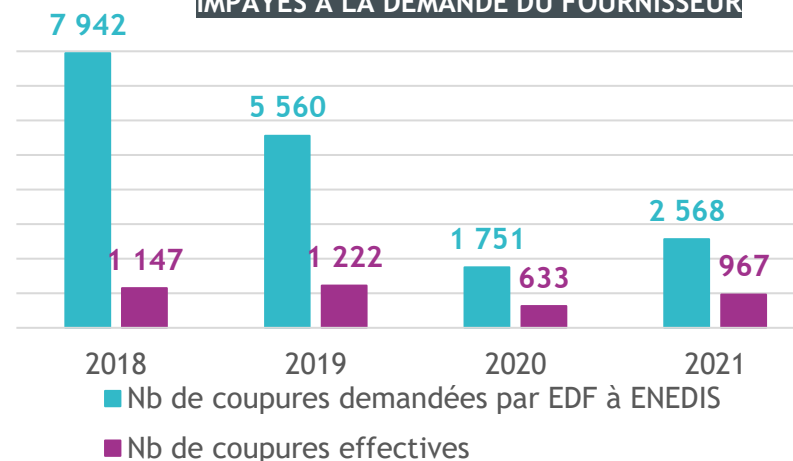
Depuis le 1^{er} janvier 2018 le chèque énergie a remplacé le tarif de première nécessité. En 2021, EDF a reçu 21 470 chèques énergie d'un montant moyen de 142 €. Il existe 12 montants différents qui varient de 48 € à 277 € selon le revenu fiscal de référence (RFR). Le plafond du RFR donnant droit au chèque énergie est de 10 800 € pour une personne seule et de 22 680 pour un couple avec 2 enfants. Un chèque supplémentaire de 100 € a été mis en place suite à la crise énergétique.

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION MOYENNE ET DU PRIX MOYEN D'UN USAGER AU TARIF BLEU SUR LA CONCESSION



Le kWh d'électricité d'un usager au tarif bleu est de 13c€ HT.

ÉVOLUTION DES COUPURES EFFECTIVES POUR IMPAYÉS À LA DEMANDE DU FOURNISSEUR

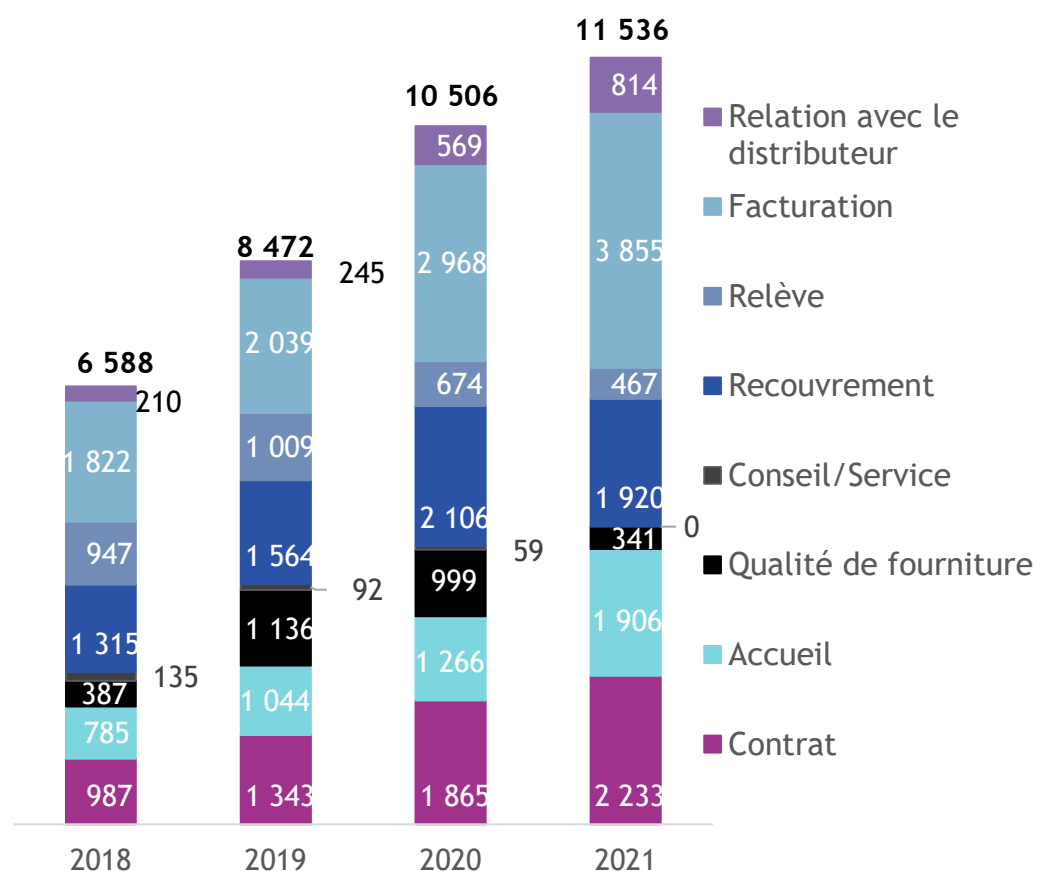




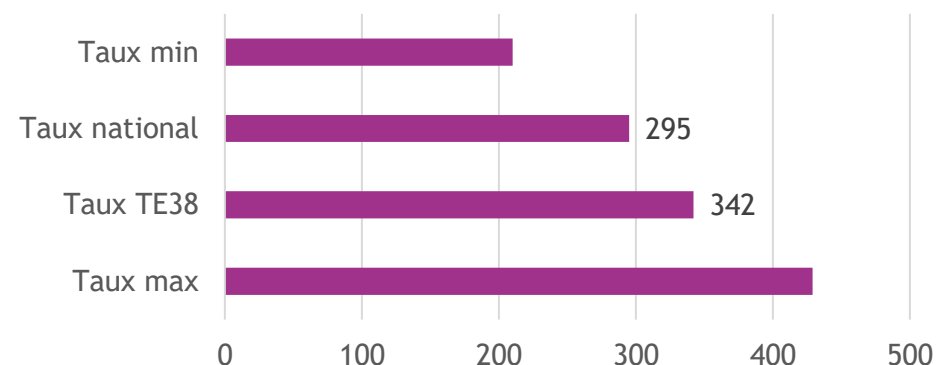
2. LES RÉCLAMATIONS

Le nombre de réclamations écrites (internet et courrier) des particuliers est en augmentation de 10% passant de 10 506 en 2020 à 11 536 en 2021. Ce volume atteint un nouveau record malgré la baisse du nombre d'usagers. Il est pourtant inférieur au volume réel. EDF ne communique pas les réclamations orales et celles des tarifs bleus non résidentiels. 87% des réclamations sont faites par mail ou internet. Le ratio de 342 réclamations pour 10 000 usagers est supérieur au ratio moyen enregistré sur un panel de 76 AODE.

ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES RÉCLAMATIONS ECRITES



TAUX DE RÉCLAMATIONS POUR 10 000 USAGERS



Dans le détail, les réclamations relatives à la facturation représentent 33% du total, en hausse de 30% par rapport à 2020 en lien avec une exigence plus forte des clients dans un contexte de hausse des prix. Les réclamations sur le contrat sont en hausse de 20% avec une exigence plus forte des clients sur les contrats. Les réclamations « accueil » sont en forte hausse (+51%). EDF a rencontré des difficultés d'accessibilité sur les espaces digitaux et sur le serveur. EDF a du faire face à un manque d'effectif temporaire durant l'été 2021 et à une hausse des volumes d'appels notamment en lien avec la conjoncture énergétique.



LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT



Jean-Marc LANFREY,

Vice-Président en charge des concessions d'énergies

Le rapport de contrôle entre vos mains est le deuxième réalisé depuis l'adoption du nouveau contrat de concession entre TE38, autorité concédante et ENEDIS, concessionnaire.

Ce contrat depuis son élaboration et sa signature soulignait déjà l'importance de l'électrification des usages et des nouvelles sources de production, or nous constatons l'emballement de ces phénomènes : besoin de bornes de recharges pour les véhicules, massification des pompes à chaleur tant dans le neuf que dans la rénovation, de plus en plus de production photovoltaïque disséminée et un besoin de renforcement des réseaux pour satisfaire ces usages. Il est donc primordial de mettre en œuvre la clause de revoyure prévue dans ce contrat au terme des cinq ans, et sans tarder commencer un travail avec ENEDIS, bien en amont de cette échéance, pour trouver une adaptation locale clarifiant les maîtrises d'ouvrages de chacun et répondant aux demandes liées à ces mutations technologiques.

En même temps, nous serons attentifs à la pleine et entière réalisation du premier Plan Pluriannuel d'Investissement, même si des sommes importantes ont déjà été engagées par ENEDIS certaines thématiques de travaux sont vraiment très peu avancées, et nous préparerons le second en regard des contraintes actuelles et celles envisagées, avec un regard tout particulier sur la sécurisation des réseaux, garant d'une fourniture d'électricité aux usagers sans défaut, tant en quantité qu'en qualité.

Souhaitons que l'évolution technologique se fasse au même rythme que l'amélioration des réseaux ou plutôt que cette amélioration des réseaux permette cette mutation sans problème.



BILAN DE LA CONCESSION

 Patrimoine et sécurité	• Un nombre élevé de postes sources (56) permettant de disposer de la puissance totale la plus élevée d'Auvergne Rhône Alpes (3 933 MVA) • Un stock faible de câble papier imprégné HTA (116 km) et de BT fils nus (114 km) en cours de résorption • Un taux de réseau BT torsadé élevé (53%) • Un critère B (71 min) supérieur de 14 minutes à la moyenne nationale • Une hausse du nombre de départs en contrainte de tension (17 contre 8 en 2020) • Un réseau HTA aérien vulnérable aux aléas climatiques dans 3 zones identifiées
 Investissements	• Des investissements délibérés élevés et en forte hausse (33,5 M€, +29%) suite au programme pluriannuel d'investissement et à la reconstruction après la tempête 2019 • 2 thématiques du programme pluriannuel d'investissement peu avancées : leviers pour l'amélioration de la réactivité tels que les OMT et les traitements des réseaux aériens HTA PAC
 Comptabilité	• Résultat (produits-charges) en forte hausse de + 33 M€ • Un taux d'amortissement des ouvrages élevé sur les canalisations aériennes (65,5%), les postes (67,3%), signe d'un manque de renouvellement • Une dette théorique de TE38 envers ENEDIS élevée (170 M€) et en augmentation (+17 M€)
 Clientèle	• Un déploiement des compteurs Linky dans les temps prévus • La fiabilisation des données clientèle ENEDIS • Ajout des données clientèle de la commune déléguée de Morêt de Maille • Fin des coupures effectives pour impayés annoncé par EDF • Un volume élevé des réclamations auprès du distributeur (7 779) et du fournisseur (11 536)



RECOMMANDATIONS AUX CONCESSIONNAIRES

Pour le prochain exercice, TE38 demande:

À ENEDIS :

- D'expliquer les écarts observés lors de l'analyse des incidents sur le nombre d'utilisateurs coupés dans les bons incidents et dans les requêtes ENEDIS « INTLONG » ou « ETINC18 »
- D'expliquer l'écart de 4 M€ entre le montant des recettes d'acheminement issu des données clientèles et du compte de résultat
- D'ajouter dans le CRAC les indicateurs « repères » du programme pluriannuel d'investissement : linéaires HTA de faible section et de câble à papier imprégné CPI
- De fiabiliser le format des fichiers impactés par les fusions de communes en stoppant les fusions partielles
- De communiquer les résultats de l'inventaire de l'équipement de poste suite au programme « data Poste »
- De communiquer le temps moyen de coupure évité par l'utilisation du groupe électrogène et d'équipes spécialisées pour conduite des travaux sous tension (TST)
- D'instaurer un délai minimum de 0,5 jour pour l'envoi du devis de raccordement le jour même
- De transmettre à chaque contrôle la liste détaillée des raccordements
- De transmettre les détails sur les types de résorption des départs mal alimentés et les quantités associées
- D'ajouter les typologies (aériens torsadés, nus ou souterrains) de réseaux BT ou HTA déposés et posés dans le fichier CAPEX
- D'ajouter les numéros d'affaire dans les fichiers comptables de mises en service et de retrait

À EDF

- D'expliquer s'il y a lieu les particularités des indicateurs de la concession TE38



GLOSSAIRE

AODE *Autorité organisatrice de la distribution d'énergie*

ADELE *Actif détaillé et localisé*

CAS-FACÉ *Compte d'affectation Spéciale « Financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale »*

CCSPL *Commission consultative des services publics locaux*

CMA *Client mal alimenté*

CPI *Câble papier imprégné*

CRAC *Compte-rendu d'activité de concession*

CREI *Compte-rendu d'exécution d'investissement*

Critère B HIX *Temps de coupure par usager hors incident exceptionnel*

FNCCR *Fédération nationale des collectivités concédantes et régies*

GE *Groupe électrogène*

NiTi *Nombre de clients C5-C4xtemps de coupure en minute*

OMT *Organes de manœuvre télécommandés*

PPI *Programmes pluriannuels d'investissement*

RP *Rénovation programmée*

RTE *Gestionnaire du réseau de transport*

SDI *Schéma directeur des investissements*

TRV *Tarif réglementé de vente*

TST *Travaux sous tension*

VRG *Valorisation de remises gratuites*

SERVICE CONCESSIONS ET URBANISME : CONTACTS



Bruno VIORNERY - Chef de service



bviornery@te38.fr



04 76 03 38 45



Marlène GHILARDI - TCCFE, redevances



mghilardi@te38.fr



04 76 03 03 26



Katell ATHANÉ - Contrôle des concessions



kathane@te38.fr



04 76 03 37 19



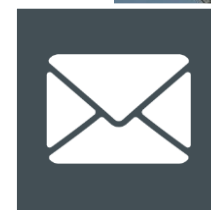
territoire d'énergie

ISÈRE

27 rue Pierre Sépard
38 000 Grenoble

04 76 03 19 20

contact@te38.fr



www.te38.fr



[@TE_Isere](https://twitter.com/TE_Isere)

Mai 2023

Crédit photo : Freepik